

Belgian Disability Forum asbl (BDF) Conseil d'administration – 09/06/2020

Procès-verbal

Version officielle du rapport. La version néerlandaise est traduite de manière informelle avec l'aide du logiciel DeepL pour la facilité des membres néerlandophones du CA.

Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Pierre	Gyselinck	PG
Thomas	Dabeux	ThD
Emilie	De Smet	EDS
Veerle	Van Den Eede	VVDE

Secrétariat :

Khadija	Bensalah	KBH
Véronique	Duchenne	VDE
Olivier	Magritte	OME

Excusé :

Peter	Schlembach	PSCH
-------	------------	------

01) Approbation des rapports du CA des

a) 11/02/2020

- OME explique qu'il n'a pas eu le temps de le terminer. Il sera envoyé demain matin

b) 12/05/2020

- EDS demande une précision concernant le point 9 – Covid : on met « Tax on web », mais ne se souvient plus de quoi il s'agit
- OME et VDE expliquent qu'il s'agit de la problématique de l'aide aux personnes sourdes pour remplir « Tax on web », facilités qui ont disparu en 2019
- CA : le pv est approuvé

02) Covid-19 : Confinement et personnes handicapées

a) Etat de la situation – VDE

- a. VDE explique que la presse a mis en lumière les décisions de la Task force en lien avec les primes COVID-19. Veerle du cabinet Muylle a été claire : le volet social est entériné, on ne reviendra pas dessus
- b. GM précise que ce n'est pas ce que les demandes du CSNPH n'ont pas été prise en compte sur ce sujet. Il y a des propositions et le politique trie et décide
- c. EDS : on essaye de suivre les mesures qui se prennent. Il y a la question des personnes qui vivent à domicile et, l'été, une série de services sont

fermés ou travaillent en effectif réduit. Cela risque d'être difficile pour beaucoup de personnes handicapées. L'isolement va rester un gros problème

- d. PG attire l'attention sur les difficultés rencontrées par les organisation qui organisent des séjours de vacance. Il faut être très prudent sur ce sujet. Nous ne pouvons pas prendre de risque de voir une seconde vague se développer. Il y a aussi le problème de la prime de 300€ et de la carte train... tout le monde n'en a pas besoin. Il se demande quelle est l'utilité réelle de ces mesures ?
 - e. OME considèrent que l'on se trouve dans une logique de « relance de la consommation » plus que de prise en compte des difficultés de personnes réellement pénalisées par le Covid-19
 - f. GM conclut que le statut de personne vulnérable se retourne contre les personnes handicapées : leur droit à la parole est réduit à zéro... Ici le collectif a pris toute la place. Si les prestataires individuels sont absents, la personne est isolée chez elle
- b) CE : relance « post-Covid »- Gauthier Cocle (GC)
- a. GC remercie pour ce moment de retour au niveau international. Il aborde les points suivants :
 - i. Rapport UNCRPD de la Belgique : il a été envoyé pour début avril, on attend la traduction néerlandaise. Le Dialogue initialement prévu pour 2020 est reporté en août-septembre 2021. La session d'avril 2021 est annulée. Le rapport sur la « torture » est reporté à fin 2021. Tout évolue sans cesse
 - ii. La CESP est reportée en décembre. Une réunion aux AE sera organisée en automne.
 - iii. Le Work Forum est reporté en octobre
 - iv. Le Disability High Level Groupe (DHLG) a eu lieu la semaine passée
 - 1. Covid-19 a occupé une grande partie du travail avec la membres des contributions écrites des Etats Membres. EDF, Coface, Enil, Easpd ont pris la parole. Le constat récurrent était que les décisions de « lock-down » ont prises très rapidement, sans mesure suffisante pour les personnes handicapées et il y a eu un long délai avant que la situation des personnes handicapées soit prise en compte. Les bonnes pratiques à en tirer sont le besoin d'une meilleure communication et de mesures spécifiques d'aide. En Allemagne, des mesures de soutien en matière de revenu pour les PH ont été prises.
 - 2. Future stratégie européenne du handicap : la Commission européenne mène des consultations. Une. Une communication de la CE est attendue en début 2021. Elle tiendra compte de l'impact « Covid ».
 - a. GM explique l'interpellation préparée par André Felix pour le High Level Groupe : il a proposé 3 possibilités d'évaluation de la réactivité des Etats membres. Il dit, dans son commentaire, que la Belgique n'a pas impliqué les ORPH. Ce n'est pas vrai. Par contre, il a pas été tenu compte de leur avis ce qui est différent.
 - b. VDE se montre étonnée car Khadija a envoyé un document très complet. Le secrétariat va demander une rectification
 - 3. Le prochain DHLG est programmé en octobre
 - v. Le mécanisme de coordination : n'a jamais été impliqué dans les réflexions Covid belges. Il y a eu des contacts avec le cabinet Muylle sur le congé parental avec enfant handicapé et sur les possibilité de cumul allocation + chômage temporaire

- vi. Au niveau européen, les discussions sur le plan financier pluriannuel sont toujours en cours. Concernant les FSE, certains éléments touchent aux aspects handicap, non-discrimination, égalité de traitement : il y a les notions de « préconditionnalité » prévues par l'UNCRP et par le pilier social européen. Avant de remettre un projet, l'Etat membre devrait faire sa propre évaluation de la désinstitutionnalisation pour que les FSE ne soient pas utilisés pour la création d'institutions.
- vii. Au niveau du Conseil de l'Europe, une réunion « Coormulti » a eu lieu : il n'y a plus de comité spécifique « handicap », mais 2 rapporteurs ont été désignés, l'un sur la non-discrimination, l'autre sur la démocratie... Il faudra voir l'impact qu'auront ces rapporteurs et demander un suivi.
- b. European Disability Card (EDC) : le consultant remettra son rapport fin juin. Différentes entités belges ont été impliquées dans l'évaluation. Il y a du positif et du moins bon. Deux des Etats partenaires n'ont pas lancé leur carte : l'Italie et Roumanie. En Italie un belge avec la carte peut bénéficier, mais un Italien ne peut pas l'avoir et donc en bénéficier en Belgique. La mise en œuvre en Finlande et à Chypre se passent très bien.
 - i. THD explique qu'Inclusion a sondé ses membres. Beaucoup de personnes ont réagi : beaucoup confondent l'EDC avec la carte stationnement
 - ii. GC : le consultant externe n'a pas travaillé au mieux
- c. VDE : les Etats Membres devront faire une évaluation justifiant l'appel au FSE
 - i. GC : des enveloppes seront attribuées aux Etats membres. En annexe de leur programme de mise en œuvre, il devra y avoir la mise en œuvre de l'UNCRPD
 - ii. CA demande un courrier du BDF vers les différents gouvernements pour demander l'associer les conseils d'avis des différentes régions
- c) EDF a publié une recommandation sur les « mesures de sortie de confinement dans les transports publics »

03) UNCRPD – Préparation du rapport alternatif 2-3 suite au rapport officiel de la Belgique :

- a) Échéances probables – Conseils EDF (Marine Uldry)
 - OME : les informations reçues de Marine Uldry sont que le Comité n'analyserait pas la situation de la Belgique avant 2021. Cela recoupe ce qui est dit par Gauthier Cocle
- b) Note méthodologique
 - OME introduit la note méthodologique
 - Pour le CA, si c'est « gérable par le secrétariat », c'est très bien
 - OME : il faudra organiser des réunions du Comité de suivi du rapport alternatif en décembre et janvier
 - ThD : certaines associations pourraient rédiger des fiches, en fonction de leur expertise
- c) Mise en œuvre du processus de consultation des membres BDF et des conseils d'avis
 - Abordé en point b)

04) EPU – Rédaction rapport alternatif du BDF

- a) Échéances
 - Khadija explique qu'elle a pris contact avec le secrétariat de l'EPU à l'ONU. Les organisations de la société civile doivent rendre leur rapport pour le 8/10/2020

- Elle a pris contact avec la personne du SPF Affaires étrangères en charge du suivi EPU. Elle confirme que l'on peut tout aborder tous les sujets
- b) Préparation du rapport alternatif et consultation des membres du BDF et des Conseils d'avis : planification (KBH)
- KBH : la note méthodologique sera transmise pour le 20/06/2020, le projet de rapport pour le 15/08/2020, des commentaires pour le 15/09/2020 pour que la version finale puisse être envoyée pour le 6/10/2020.
 - ThD : la note prévoit des échanges par e-mail, mais serait-il possible d'avoir une réunion en présentiel ou, au moins via Teams ?
 - EDS : soutient la suggestion de ThD mais demande si cela sera gérable pour le secrétariat et par rapport au SPF ?
 - GM : au SPF, la règle est « aucune réunion physique avant le 31/08 ». Après, on ne sait pas encore
 - KBH : proposera une date de réunion dans la note méthodologique. On verra demain en réunion d'équipe du secrétariat
 - Au niveau des vacances, EDS et ThD reprennent le 17/8, VvdE sera en vacances début août

05) CE – Désinstitutionnalisation - Demande-Chiffres BE : Projet de réponse du BDF (KBH)

- KBH explique qu'une personne de la CE recherche des données sur le nombre de personnes handicapées vivant en milieu institutionnel en Belgique. Ces informations lui seraient utiles dans le cadre de la programmation FSE
 - i. Phare n'a pas répondu. Le CA convient que KBH ne va pas investir plus de temps à essayer d'obtenir une réponse
 - ii. VAPH a demandé d'où venait la demande. KBH l'a mise en contact direct avec la fonctionnaire CE
 - iii. EDS : doit-on communiquer ces chiffres à la CE en ne sachant pas vraiment ce qu'ils comptent en faire ? C'est un peu étrange comme processus
 - iv. KBH : la personne travaille pour la représentation de la Belgique auprès de l'Union européenne
 - v. GM : il faut être prudent. Il faut bien préciser que les éléments que nous transmettons ne peuvent pas être vérifiés. Normalement les Fonds structurels devraient être accordés en fonction du respect de la désinstitutionnalisation. Il faut bien préciser que ce ne sont pas des chiffres officiels
 - vi. VDE : c'était précisé dans la lettre. La dame a dit oralement qu'elle avait reçu des chiffres mais qu'elle souhaitait recouper
 - vii. EDS : le processus la dérange, mais ces chiffres sont utiles pour nous, notamment pour les rapports alternatifs UNCRP et EPU. Ne faudrait-il pas dire que nous ne sommes pas en capacité de transmettre des chiffres. Après, elle va faire quoi avec ces chiffres ? Etablir une règle ? Quelle est leur conception de la désinstitutionnalisation ? Cela peut aboutir à des propositions ou des décisions qui ne correspondent pas aux attentes du BDF...
 - viii. GM : il ne faudrait pas que l'on dise « le BDF a dit... »
 - ix. VvdE : les choses ne sont vraiment pas claires. Quelqu'un qui travaille pour la Représentation belge auprès UE et qui passe par les organisations de la société civile pour obtenir des informations qui dépendent des autorités régionales et communautaires... Curieuse de voir ce que le VAPH va dire. Il serait important de donner des précisions sur le contexte de la récolte de ces chiffres

- x. ThD : il vaudrait mieux de renvoyer vers les différents organismes régionaux et communautaires
- xi. GM : d'autant plus qu'il semble s'agir d'une forme de contrôle... Les choses pourraient se retourner contre nous. Dans la réponse, il faut bien insister sur le fait que nous n'avons aucune capacité de vérifier
- xii. VDE : il est aussi intéressant de ne pas se couper de cette personne. On a peu de retour des agences. C'est un domaine qui échappe aux associations. Il serait peut-être intéressant de l'inviter à une réunion pour comprendre le cadre de sa demande, comment ils fonctionnent ? Quel genre de projet ils vont financer ?
- xiii. GM : on peut le mettre dans la lettre : nous sommes conscient des enjeux, on est intéressé de vous rencontrer, mais on ne peut pas transmettre les chiffres reçus
- xiv. VDE : le projet de courrier, sera soumis au CA. Par correction envers les entités, est-ce que nous leur transmettions copie ?
- xv. GM : cela dépend de la formulation du courrier
- xvi. VDE : comment la CE va-t-elle comprendre les différentes appellations par rapport notamment à la désinstitutionalisation et au PVF ???
- xvii. Le CA marque son accord avec la manière de présenter les choses précisée par GM et sur la procédure pour arriver au courrier définitif

06) SDGs : CFDD : participation du BDF comme « observateur »

- a) Décision positive du CFDD
 - PG : Lors de l'AG, les contacts ont été très bons
 - OME explique :
 - i. PG et GM seront proposés comme représentants du BDF à la plénière. S'ils se rendent compte que leur présence n'y est pas très utile (pur formalisme), ils en parleront avec Marc Verpoorten
- b) Désignation des représentants du BDF
 - OME explique : nous avons convenu de voir en CA qui est intéressé et disponible pour quel groupe de travail (GT). Si personne, on se tournerait vers des représentants d'organisation membres, en fonction de leurs compétence, exemple : Mathieu Angelo pour le GT en lien avec l'accessibilité, l'adaptation des logements...
 - GM : explique que Mai Paulus de l'ASPH va suivre les ODD.
 - OME : le secrétariat va voir avec elle quel GT elle pourrait suivre. Il suggère de convenir avec les représentants « hors CA » qu'ils
 - i. transmettront un petit rapport écrit précisant les sujets importants pour les personnes handicapées, pointant les positions qu'ils ont défendues et posant des questions au CA quant au positionnement à avoir, si nécessaire
 - ii. feront rapport au CA « en présentiel », au moins une fois par an
 - Le CA confirme son accord sur cette manière de procéder

07) SDGs - Capsules vidéo : état de la situation

- OME
 - présente le lay-out avec incrustation des capsules en langues des signes FR-NL et D.
 - explique que s'il n'y a pas de problème du côté FFSB et Doof Vlaanderen, les vidéos devraient être disponibles d'ici la fin de la semaine + délai pour vérifier et émettre le bon à tirer. Donc, sauf problème inattendu, ce sera OK d'ici au 25 juin
 - considère que pour la diffusion,

- il vaudrait mieux tout lancer au même moment. Il propose comme date hypothétique le 10 septembre
- supports :
 - Site BDF + site CSNPH (FVP)
 - Sites des organisations membres : à coordonner avec les responsables communication (OME+FVP)
 - Site DG-Han : à voir avec la communication (FVP)
 - Site CFDD : à négocier (OME)
 - Salles d'attente : DG-Han, Mutualités, Organisations membres... à voir avec les responsable communication (OME+FVP)
 - Chaînes de télévision publiques : prendre contact (OME + FVP)
 - Chaînes de télévision communautaires : prendre contact (OME + FVP)
- EDS : les télévisions communautaire sont souvent preneuses, pour LMC, il faut s'inscrire dans un planning. A voir avec le service communication

08) CE – European Disability Card (EDC) - Enquête

« bénéficiaire » :

- a) Récolte d'information auprès de nos membres
 - Le point est pour info
 - Le BDF a fait de son mieux dans des conditions fort compliquées
- b) Evaluation
 - Il faudra attendre les résultats

09) CE – Directive relative aux communications électroniques

- a) Boîte à outils EDF
- b) Courriers vers les gouvernements belges : Projet
- c) Conseils EDF (Mher Hakobyan)

OME explique qu'il n'a pas eu l'occasion d'y travailler. Cela sera à l'ordre du jour du CA de septembre ou d'octobre

10) EDF – Etude sur la mobilité indépendante

- OME explique que l'enquête est peut-être intéressante, mais que
 - i. le délai « officiel » est court : 1/7/2020
 - ii. le questionnaire en ligne est en anglais uniquement
 - iii. Marie propose que
 1. le BDF puisse répondre jusqu'au 1/9/2020
 2. le BDF puisse répondre en FR-NL-D
 - iv. le secrétariat pourrait adapter le questionnaire en FR-NL-D (voir faisabilité avec FVP) et l'envoyer aux organisations membres avec date butoir au 25/08/2020, par exemple
 - v. nécessite une décision pour informer Marie... (attention, elle sera en congé de maternité)
- EdS : quelles seraient les choses à faire ?
- OME :
 - i. assurer les traductions, placer sur le site du BDF et transférer vers l'EDF.
 - ii. il n'est pas question de travailler sur l'analyse des données reçues

11) Benoît Lutgen (Député européen) – Demande d’une rencontre :

- a) modalités pratiques
 - OME explique qu’il a essayé de prendre contact par téléphone vendredi et lundi sans succès. Un e-mail a été envoyé aujourd’hui en demandant 3 propositions de dates d’ici au 10/07/2020 pour une rencontre à BXL ou en utilisant « Teams »
- b) relance EU « post-covid : place du handicap »
 - OME explique que M. Lutgen s’est dit intéressé par toute information
- c) 2021 Année EU du rail
 - OME explique que M. Lutgen a donné une réaction positive
 - GM : ajouter la carte de mobilité
 - Le CA attend les propositions de dates et demande une note préparatoire au secrétariat

12) UNCRPD - COSP 13^{ème} session : Renouvellement partiel du Comité CRPD : Etat de la situation

- OME : à ce stade, on a pas réellement d’information sur les candidats
- PG : a interrogé l’ancien ambassadeur de Belgique auprès des Nations Unies, mais n’a pas reçu de réponse
- EdS : c’est le genre de sujet sur lequel on a pas de prise
- PG : au niveau belge, il n’y aura sans doute pas de candidat : il est fort tard pour commencer les négociations avec d’autres Etats
- CA : il faudra réinterroger l’EDF après l’été

13) Plateforme des Conseils d’avis : fonctionnement

- PG : le fonctionnement de la plateforme est de plus en plus difficile. Tous les conseils d’avis doivent être représentés aux réunions. NOOZO n’a plus réagi ?
- VDE :
 - NOOZO a un nouveau président depuis hier.
 - L’idée était qu’il y ait 2 personnes par conseil d’avis, mais qu’une seule soit présente. Mais pour la Région wallonne, il n’y a que Michel Mercier
- PG demande de renvoyer un email expliquant le fonctionnement et les coordonnées de 2 personnes par structure pour pouvoir avoir une personne à chaque fois... à la signature de GM et PG
- EDS : le conseil d’avis est transitoire. Il y a deux structures et une seule a été mise en place. On est dans un « no-man’s land »
- VvdE : peut contacter Sophie Hubert pour la Flandre et insister pour qu’il y ait toujours qqn
- VDE va préparer le courrier et le soumettre à PG et GM

14) The Valuable 500

- PG demande d’où sort ce groupe de 500 ?
- OME : ce sont des personnes impliquées dans le Forum de Davos et qui disent avoir de l’influence
- CA considère qu’il ne faut pas donner suite

15) PE- Résolution sur la stratégie européenne du handicap post-2020

- Pour information
- VDE explique que le Parlement européen est demandeur d’une stratégie 2020-2030 du handicap

XX) Divers

1. EDF – Disability Rights Agenda - Consultation Board
 - a. OME
 - i. la demande de CN est arrivée vendredi et qu'il ne l'a pas encore ouverte (29 pages).
 - ii. Le « Disability right agenda » est la manière dont l'EDF appelle la « Stratégie européenne du Handicap »
 - iii. Réaction attendue pour le lundi 15/06
 - iv. OME fera une proposition au CA par e-mail ce jeudi
2. EDF Board : GM ne pourra pas participer
3. GM : rail, on a eu réunion avec SNCB hier.
 - a. CSNPH, UNIA, Cawab se sont rassemblés suite à la 2^{ème} commande M7.
 - b. La SNCB nous a invité et nous annonce qu'ils ont la mission d'interpeler le constructeur pour revoir la commande pour des voitures complètement adaptées en totale autonomie.
 - c. Ils demandent le secret.
 - d. Si « 2021 année européenne du rail » est validée, ce sera le bon moment pour mettre en avant ce dossier.
 - e. Nous insisterons pour que ce soit dans la déclaration de politique gouvernementale
4. GM signale l'existence d'un dossier traité par UNIA : une personne sourde qui demande que l'hôpital prenne en charge le coût de l'interprétation en langue des signes. L'hôpital refuse car elle utilise un logiciel permettant la traduction en ligne. Cela ne convient pas à la personne. UNIA essaye une médiation